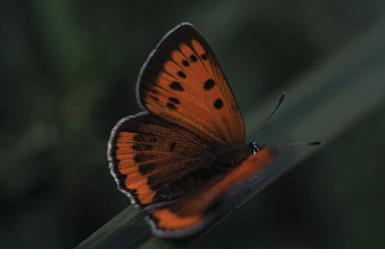


Le Cuivré des marais

Lycaena dispar

Description Localisation	<p>Statut Espèce visée par la Directive Habitats (Annexes 2 et 4) et protégée au niveau national</p> <p><i>Photo : P.Jourde, LPO</i></p>  <p>Le Cuivré des marais est un petit papillon (2 cm) dont le dessus des ailes est orange vif. Ses habitats de prédilection sont les prairies naturelles humides.</p> <p>Il a vu ses populations disparaître en Europe au cours du 20^{ème} siècle suite à la transformation de ses habitats. Il est en voie de disparition dans les marais Poitevin et charentais. Bien qu'encore bien répartie à l'échelle du marais de Rochefort, cette espèce n'a été découverte en 2002 que dans une vingtaine de stations (20% des parcelles en prairies prospectées).</p> <p>Sur ce site, la population souffre d'une fragmentation des milieux prairiaux. Ses effectifs semblent également connaître des variations interannuelles importantes en fonction notamment des aléas climatiques.</p>
Biologie et habitats fréquentés	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Le Cuivré des marais est une espèce diurne habitant les milieux ouverts : prairies humides, mégaphorbiaies, clairières et allées forestières <input type="checkbox"/> L'espèce se développe à la faveur de deux à trois générations par an (mai-juin, juillet-août, septembre-octobre). La chenille se nourrit sur différentes espèces d'oseilles sauvages <i>Rumex sp.</i> Le papillon est floricole. La présence de plantes nectarifères (menthes, Pulicaire, Salicaire...) lui est donc favorable.
Facteurs défavorables / Problématiques de gestion	<ul style="list-style-type: none"> - Fragmentation et altération de ses habitats (artificialisation des prairies...) - Disparition de la plante hôte (<i>Rumex sp.</i>) et des plantes nectarifères par traitements phytosanitaires, - Fauche précoces et globales faisant disparaître la plante hôte.

Orientations de gestion favorables à cette espèce

- ➔ Préserver les zones humides et leur fonctionnement hydrologique
- ➔ Favoriser le pâturage extensif
- ➔ Maintenir, en cas de fauche, une bande non fauchée en périphérie des parcelles
- ➔ Promouvoir la création de bandes enherbées le long des canaux et fossés